

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2026

N° 2

Date de convocation : 27.03.2026

Date d'affichage : 17.04.2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté de Mmes et Mrs Christophe VERNON, Jean-Marie BOIDIN, Aline GRILLE, Chantal RENOUF, Guillaume HOOGERP, Sarah BREITENBACH, Nelly DELAHAYE, Claire-Sophie ROSSIGNOL, Steve VANHEULE, Laurence DUVAL, Christophe DESPREAUX, Aurélien VANHEULE, Zoé CHANTRY

Absente excusée : Mme Stéphanie ROUANET

Mme Aline GRILLE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal.

Ordre du jour :

- Choix des commissions
- Dépenses d'investissements. Délibération avant le vote du budget primitif 2026.
- Participation à la rénovation de 2 tableaux situés dans l'église avec l'association As de Chœur.
- Désignation des membres du CCAS. Délibération.
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales : délibération
- Election des membres de la commission d'appel d'offres : délibération
- Désignation des membres de la CCID. Proposition d'une liste de membres. Délibération.
- Construction de la salle des associations. Suite du dossier après élections. Délibération.

1) Choix des commissions :

NOM COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
FINANCES COMMUNALES	Jean-Marie BOIDIN Sarah BREITENBACH	Stéphanie ROUANET
APPEL D'OFFRES	(Pascal CARPENTIER) Aline GRILLE Jean-Marie BOIDIN Guillaume HOOGERP	Sarah BREITENBACH Steeve VANHEULE Christophe VERNON
TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT VOIRIE - CIMETIERE	Pascal CARPENTIER Jean-Marie BOIDIN Claire-Sophie ROSSIGNOL Steeve VANHEULE Stéphanie ROUANET Zoé CHANTRY Aurélien VANHEULE	
URBANISME – PLU	Pascal CARPENTIER Christophe VERNON Jean-Marie BOIDIN Aline GRILLE Sarah BREITENBACH Nelly DELAHAYE	
JOURNAL COMMUNAL COMMUNICATION	Jean-Marie BOIDIN Stéphanie ROUANET Christophe DESPREAUX Claire-Sophie ROSSIGNOL Zoé CHANTRY	
CORRESPONDANT DEFENSE	Jean-Marie BOIDIN	
INCENDIE – SECOURS	Christophe VERNON	
STEP station épuration	Pascal CARPENTIER Guillaume HOOGERP	
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Guillaume HOOGERP Nelly DELAHAYE	
SALLE COMMUNALE GESTION DU PERSONNEL	Christophe VERNON Christophe DESPREAUX	
CROIX ROUGE	Laurence DUVAL Chantal RENOUF	

2) Dépense d'investissements à régler avant le vote du budget primitif 2026 :

ENTREPRISES	DATE FACTURE	NATURE INVEST	PRIX HT	PRIX TTC	ARTICLE COMPTA
ATELIERS 6.24	26.03.2026	ETUDE ET DEV	3800.00	4560.00	203
MOTEEC	12.03.2026	ETUDE ET DEV	2441.37	2929.64	203
AHMES	10.03.2026	ETUDE ET DEV	849.17	1019.00	203
INCA	26.02.2026	ETUDE ET DEV	2016.78	2420.14	203
MEDIALEX	18.03.2026	ETUDE ET DEV	796.51	955.81	203
BERVILLE	20.03.2026	ETUDE ET DEV	6000.00	7200.00	203
BANC EXT	ALTRAD	AMENAG TERRAIN	310.00	372.00	212
PANNEAUX DIR ET RUES	SIGNAUX GIROD	INSTALL VOIRIE	304.78	365.74	2152
DEBROUSSAILLEUSE	JOSSE	MAT OUTIL TECHN	882.50	1059.00	2157
TOTAL			17401.11	20881.33	

3) Participation à la rénovation de 2 tableaux situés dans l'église avec l'association As de Chœur.

Monsieur le Maire propose au conseil de participer financièrement aux travaux de rénovation de 2 tableaux situés dans l'église. Le montant de la facture adressée à l'association As de Chœur s'élève à 345.44 € TTC. M. Le Maire propose de participer à hauteur de 50%, soit 175 €, sous forme de don à l'association.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Désignation des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Monsieur le Maire expose au conseil, que suite aux récentes élections municipales, il convient de procéder à la désignation des membres élus composant le 1^{er} collège du CCAS.

Le 1^{er} collège du CCAS sera composé des membres suivants :

- Mme Chantal RENOUF
- M. Christophe VERNON
- Mme Laurence DUVAL
- Mme Zoé CHANTRY

Monsieur Pascal CARPENTIER, Maire, est Président du CCAS.

Le 2^{ème} collège du CCAS, composé de 4 membres non élus, sont :

- Mme Nelly QUEVAL, désignée par le Maire, au titre de des associations de personnes âgées.
- Mme Annick BREITENBACH, au titre de l'UDAF.
- Mme Agnès THOUZE, au titre des personnes handicapées.
- Mme Geneviève HENRY, désignée par le Maire, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées par la commune.

5) Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Suite au renouvellement intégral des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales pour une durée de 6 ans. Cette commission doit être composée d'un conseiller municipal et 2 délégués.

Ainsi, Monsieur le Maire procède à la désignation des membres de la commission comme suit :

- M. Aurélien VANHEULE : Conseiller Municipal
- Mme Martine POULET : Déléguée du Président du Tribunal de Grande Instance.
- Mme Anne LEDUC : Déléguée de l'administration.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales sur la commune de Crosville la Vieille.

6) Election de la commission d'appel d'offres.

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Nombres de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants.

Quotient électoral : 4.6

Sont déclarés élus au plus fort reste, avec 11 voix, membres titulaires :

- Madame Aline GRILLE
- Monsieur Jean-Marie BOIDIN
- Monsieur Guillaume HOOGERP.

Sont déclarés élus au plus fort reste, avec 11 voix, membres suppléants :

- Monsieur Christophe VERNON
- Madame Sarah BREITENBACH
- Monsieur Steve VANHEULE

pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Pascal CARPENTIER, Maire, sera la personne responsable du marché.

7) Commission Communale des Impôts Directs. Proposition d'une liste de membres.

Monsieur le Maire informe le conseil que la DGFIP invite la commune à proposer une liste de contribuables, devant satisfaire les conditions prévues à l'article 1650 (1) du Code Général des Impôts, liste composée de 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants. Le Maire étant Président de la commission.

A partir de cette liste, la DGFIP désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après délibération, le conseil municipal accepte de présenter la liste proposée à la DGFIP (voir pièce jointe).

8) Construction d'une salle des associations. Suite du dossier.

Monsieur le Maire expose au conseil, que suite aux récentes élections municipales, il convient de réactualiser les fonctions et habilitations du Maire, dans l'avancement du dossier de construction d'une salle des associations.

Considérant que pour continuer à mener à bien cette opération, il est proposé au conseil municipal d'accorder à Monsieur Pascal CARPENTIER, Maire, l'ensemble des pouvoirs permettant la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés et des avenants nécessaires à la réalisation de l'opération dans la limite du montant de l'opération. Monsieur le Maire s'engage à tenir informé le conseil municipal à chacune des réunions de l'avancement du dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** l'ensemble des pouvoirs à Monsieur Pascal CARPENTIER, Maire, pour mener à bien ce projet.
- **CONFIRME** la désignation d'un groupe de travail (COFIL), en renfort de la CAO (commission d'appel d'offres), chargé du suivi du dossier au long des différentes étapes du projet, composé de :
 - Claire-Sophie ROSSIGNOL
 - Steeve VANHEULE
 - Stéphanie ROUANET
 - Zoé CHANTTY
 - Aurélien VANHEULE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.